



Report discrimination



Art.1  
MIDDEN NEDERLAND  
voor gelijke behandeling  
tegen discriminatie

POLITIE

**EN CAS DE DISCRIMINATION  
DIRECTE OU DE VIOLENCE, APPELEZ  
IMMÉDIATEMENT LE 112  
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !**

## SIGNALEZ LA DISCRIMINATION

**La police est là pour faire respecter la constitution,  
et pour aider à combattre la discrimination.**

**Avez-vous été victime de discrimination ?**

- L'auteur de la discrimination est-il toujours à proximité ?  
Appelez toujours le 112. Nous essayerons d'attraper le suspect en flagrant délit.
- L'agresseur est-il parti ? Alors, appelez le 0900-8844. Essayez de vous rappeler exactement ce qui a été dit et fait et essayez de vous souvenir de l'apparence de l'agresseur. Vous pouvez faire un signalement via le 0900-8844 ou prendre rendez-vous pour déposer un signalement.
- En déposant un signalement, vous demandez à la police de commencer à enquêter sur l'auteur de l'infraction. Après le dépôt du signalement, un procureur (adjoint) déterminera si une discrimination a eu lieu conformément à la loi.

**APPELEZ LE 0900-8844**

**AVEZ-VOUS ÉTÉ  
TRAITÉ(E)  
INJUSTEMENT ?  
LES SIGNALEMENTS AIDENT !**

Pensez-vous avoir été traité(e) injustement en raison de votre origine ethnique, de votre âge, de votre sexe, de la couleur de votre peau, de votre religion, de votre handicap, de votre orientation sexuelle ou de votre maladie chronique ?

L'Art.1 MN offre une oreille attentive et aide les décideurs à comprendre le problème. Vous pouvez également obtenir des conseils juridiques gratuits si vous en avez besoin.

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !**

Contactez-nous toujours, même si vous n'êtes pas sûr(e) que ce qui vous est arrivé soit considéré comme une discrimination par la loi.

WhatsApp : +31 (0)6 232 232 71

E-mail : [info@art1mn.nl](mailto:info@art1mn.nl)

Website : [www.art1mn.nl](http://www.art1mn.nl)

Num. de tél. : +31 (0)30 232 86 66



[WWW.ART1MN.NL](http://WWW.ART1MN.NL)